

Urgences : Appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Lettre d'entente n° 297

Afin d'assurer l'accessibilité à un service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possibilité de rupture de services en raison d'un manque d'effectif, les parties négociantes ont convenu de la *Lettre d'entente n° 297*.

Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période **du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019**.

Aux fins d'application de la *Lettre d'entente n° 297*, le médecin dépêché auprès d'une installation d'un établissement désigné est rémunéré selon les modalités relatives au mécanisme de dépannage prévues à l'article 30.00 et à l'annexe XVIII de l'Entente. Il ne peut se prévaloir des modalités des lettres d'entente offrant une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

S'il y a lieu, les services rendus au cours de la période susmentionnée sont payés selon les modalités de l'annexe IX de l'Entente et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'article 30.00.

La rémunération prévue à la *Lettre d'entente n° 297* est exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **4 520 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque le médecin est dépêché dans un établissement, auquel montant s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **5 240 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque le médecin n'est pas dépêché par le comité paritaire.

Pour se porter candidat, le médecin doit, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus et accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a risque de rupture de services.

Pour toutes les dispositions et instructions afférentes, consulter la [Lettre d'entente n° 297](#) accessible dans la *Brochure n° 1*, sous l'onglet *Manuels* de la section réservée à votre profession, sur le site de la Régie, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels. Vous pouvez également consulter la rubrique [Mécanisme de dépannage](#), sous l'onglet *Facturation*.

Pour poser votre candidature, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#) en annexe et le retourner au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 28 novembre 2018**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

c. c. Agences commerciales de facturation

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels

Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-8210

Montréal 514 873-3480

Ailleurs 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

(Concernant certaines modalités de rémunération afin d'assurer l'accessibilité auprès d'un service d'urgence durant certaines périodes de l'année)

1. IDENTIFICATION						
Nom		Prénom			Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse - Résidentielle						
Établissement d'attache principal						
Ind. rég.	Téléphone (résidence)	Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.	Télécopieur	Adresse électronique obligatoire :
PERMIS D'EXERCICE		N° du permis		Année	Code de travail	Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais
Collège des médecins du Québec		1-		ASSURANCE RESPONSABILITÉ :		

2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : _____ semaine(s)
- Veillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix par ordre de priorité (1 étant votre 1^{er} choix)

Choix n°	SEMAINES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
_____	Du vendredi 21 décembre au jeudi 27 décembre 2018	Pour la période des FÊTES : 28 novembre 2018
_____	Du vendredi 28 décembre 2018 au jeudi 3 janvier 2019	

3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence : oui non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

	Établissement(s)	Statut(s)
1)		
2)		
3)		

4. NOUVEAU GRADUÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille
- Spécifiez le nom du directeur de programme

_____	_____
-------	-------

5. SIGNATURE

(Apposez votre signature ci-dessous)

_____	année	mois	jour
-------	-------	------	------

- Veillez retourner ce formulaire par courrier électronique

Pour information :
418 266-6977 ou 1 800 463-2647

Centre national Médecins-Québec, 1075, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1S 2M1 / Adresse électronique : cnmq@msss.gouv.qc.ca